

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE SECONDE GÉNÉRATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

REVUE TRIMESTRIELLE DE JANVIER À MARS 2022



SOMMAIRE

LA REVUE TRIMESTRIELLE : Un outil de suivi et de communication	3
1. Déploiement du CLS	4
a. FICHE ACTION 2 « Mise en place du Panorama Territorial de Santé »	4
b. FICHE ACTION 3 « Favoriser l'accueil des professionnels de santé sur le territoire par la mise en place de solutions d'installation attractives »	4
c. FICHE ACTION 4 « Contribution aux travaux et efforts de création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) »	5
d. FICHE ACTION 5 « Contribuer à la lutte contre le renoncement aux soins via la « Mission Accompagnement Santé – MISAS » de la CPAM 77 (ancienne PFIDASS : Plate-Forme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé) »	6
e. FICHE ACTION 6 « Journée de la santé »	7
f. FICHE ACTION 8 « Laverie Solidaire »	7
g. FICHE ACTION 9 « Promotion des actions de prévention à destination des femmes ; de repérage et de prise en charge des femmes victimes de violences intrafamiliales »	7
h. FICHE ACTION 10 « Promotion et contribution aux actions à destination des séniors et de leurs aidants »	9
i. FICHE ACTION 14 « Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale : Projet Alim'Activ »	10
j. FICHE ACTION 15 « Santé des jeunes dans les QPV »	10
Annexes :	12
- Compte-rendu - Groupe de Travail FA 10 Santé des séniors – 11 janvier 2022	12
- Compte-rendu – Groupe de Travail FA 9 Santé des femmes – 07 février 2022	12

LA REVUE TRIMESTRIELLE :

Un outil de suivi et de communication

L'article 7, « EVALUATION DU CONTRAT », des *Champs du Contrat*, du Contrat Local de Santé, indique que :

« -Le **suivi du processus de coordination** sera réalisé à l'aide de revues trimestrielles du CLS. »

Il définit les revues trimestrielles « *en tant qu'une synthèse de l'ensemble des rencontres et avancées sur les différentes actions* », et précise que ces dernières « *seront produites tous les trimestres et partagées avec l'ensemble des acteurs.* »

La coordination du CLS implique également l'organisation de deux comités techniques et d'au moins un comité de pilotage par an.

Le premier Comité Technique de l'année 2022 aura lieu en juin 2022



1. Déploiement du CLS

a. FICHE ACTION 2 « Mise en place du Panorama Territorial de Santé »

Le **Panorama Territorial** de la CAMVS ; mis en place en 2018, est un observatoire qui permet de capitaliser un ensemble de données et d'analyser les tendances d'évolution de l'Agglomération dans ses différents secteurs d'intervention.

La FA 2 du CLS a pour objectif d'inclure un volet santé dans ce Panorama.

Des rencontres internes supplémentaires ont eu lieu durant le 1^{er} trimestre de 2022, et ont permis de sélectionner les données qui figureront dans ce panorama. Il s'agit notamment de données représentatives de **la démographie médicale** sur le territoire communautaire et des actions d'amélioration de cette dernière (ex. Indemnité communautaire pour les étudiants en médecine et en chirurgie dentaire), ainsi que les données **partagées par la CPAM 77**, relatives à la **participation aux campagnes de dépistage organisé**.



b. FICHE ACTION 3 « Favoriser l'accueil des professionnels de santé sur le territoire par la mise en place de solutions d'installation attractives »

Le **Comité de Sélection**, composé d'élus communautaires et présidé par le

MÉDECIN



EN COURS ...

Président de la Communauté d'Agglomération, s'est réuni le **21 janvier**, afin d'étudier les candidatures à l'indemnité communautaire pour les étudiants en médecine et en chirurgie dentaire réceptionnées lors de l'appel à candidature (ouvert de juillet à novembre 2021). **Quatre candidatures** ont été retenues et ont donné lieu à **la signature de contrats d'engagement le 4 février 2022**. Les étudiants en médecine retenus bénéficient dès lors d'une indemnité mensuelle de 600€ par mois, pour une durée de 5 ans, contre un engagement d'installation sur le territoire pendant 5 années après l'obtention de leurs diplômes.

- c. FICHE ACTION 4 « Contribution aux travaux et efforts de création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) »

Dans le cadre de l'organisation de **la 2^{ème} réunion publique de la CPTS de Melun Val de Seine** à l'attention des professionnels de santé, la CAMVS a pu organiser la mise à disposition **d'une salle adéquat au sein de l'Espace Saint-Jean, à Melun**. Cette 2^{ème} réunion publique aura lieu le 7 avril à 20h00.

**Constituer
une Communauté
Professionnelle
Territoriale de Santé
(CPTS)
en Île-de-France
Guide pratique**

- d. FICHE ACTION 5 « Contribuer à la lutte contre le renoncement aux soins via la « Mission Accompagnement Santé – MISAS » de la CPAM 77 (ancienne PFIDASS : Plate-Forme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé) »

handicap, sous conditions de ressources, l'ASS peut permettre à l'assuré de bénéficier d'une aide financière ponctuelle et exceptionnelle, en complément des prestations légales habituelles.

La réunion d'information de la CPAM 77 pour les partenaires de la CAMVS a eu lieu **le 27 janvier** à 14h00, à la Communauté d'Agglomération.

Les objectifs de cette réunion étaient de faire connaître davantage les dispositifs d'accès aux soins et aux droits de la CPAM 77, afin de faciliter l'orientation des administrés dans le système de santé.

Ainsi, le Service d'Intervention Pour la Prévention des Ruptures et de l'Accès aux Soins (SIPPRAS) a présenté :

- Le dispositif d'accompagnement personnalisé pour faciliter l'accès aux soins, la « **Mission Accompagnement Santé** » (Ex PFIDASS) : *un assuré en situation de renoncement aux soins, pour des raisons administratives ou financières, peut bénéficier d'un dispositif d'accompagnement personnalisé de l'Assurance Maladie dans ses démarches de soins.*
- **Les aides extra-légales de l'Action Sanitaire et Sociale (ASS)** : *en cas de difficultés financières d'accès aux soins ou de pertes de revenus liées à la maladie, à l'invalidité ou au*

18 personnes (élus et agents) issus de **10 communes** de la CAMVS ont participé à cette réunion.

La présentation du SIPPRAS a été ponctuée par les interventions des participants qui ont manifesté beaucoup d'intérêt pour son contenu, et qui ont saisi ce temps pour bénéficier d'éclairages sur des cas pratiques auxquels ils sont confrontés dans le cadre de leurs missions.

A la suite de cette réunion, la **documentation** a été partagée avec les participants par l'Assurance Maladie, et un **questionnaire** d'évaluation et de lien avec la CPAM 77 a été proposé afin de permettre aux participants de faire un retour et d'évaluer cette rencontre qui fut riche en interactions.



L'ACCÈS AUX DROITS
ET AUX SOINS



e. FICHE ACTION 6 « Journée de la santé »

A la suite du bilan des Rencontres la Santé du 30 juin 2021, ainsi qu'au sondage rempli par les habitants lors de ces dernières, le groupe de travail a poursuivi ses rencontres pour l'organisation des Rencontres de la Santé 2022. La thématique de cette dernière est **la lutte contre les addictions et la promotion de la santé mentale des jeunes**. Elle aura lieu le **6 juillet 2022** selon les modalités en cours d'étude par le groupe de travail dédié.



f. FICHE ACTION 8 « Laverie Solidaire »

L'identification d'un porteur de l'action se poursuit. Pour rappel, la laverie solidaire est un dispositif d'accès à l'hygiène, aux droits et à la santé qui a vocation d'être co-porté par un partenaire associatif du territoire qui en assurera la gestion et l'opérationnalité.

g. FICHE ACTION 9 « Promotion des actions de prévention à destination des femmes ; de repérage et de prise en charge des femmes victimes de violences intrafamiliales »

Dans la continuité de la réflexion sur la sensibilisation et la lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi que sur la promotion de la santé des femmes, un **groupe de travail** s'est réuni **le 7 février à 15h00**.

Ce dernier a permis de valider l'organisation d'un évènement ; « **Du théâtre pour lutter contre les violences conjugales** », en date du **12 mars**, dans le prolongement de la journée internationale des droits des femmes.

Il a aussi permis d'identifier des pistes d'actions, en cours d'étude, concernant la **déclinaison de la campagne de dépistage organisé du cancer du sein d'Octobre 2022**.

Ce groupe de travail a compté 13 participants, et son compte-rendu a préalablement été partagé avec les partenaires. Il est aussi en annexe à la présente revue.

Par ailleurs, comme évoqué dans la revue trimestrielle de juillet à septembre 2021, une rencontre a pu avoir lieu début mars avec l'association **SOLIPAM**, concernant des **Ateliers Sociolinguistiques (ASL) d'éducation à la santé et d'accès aux droits, à destination des femmes enceintes en situation de précarité**. Il a été convenu avec l'association d'établir le lien avec les structures locales proposant des ASL, afin de déployer ce programme d'éducation à la santé **à partir de la rentrée 2022**.

En ce sens, une rencontre a eu lieu avec le **Centre Social (CS) du Mée-sur-Seine le 29 mars**, et le CS est en cours d'étude de la faisabilité de ces ateliers au sein de sa structure.



Solidarité Paris Maman IDF

h. FICHE ACTION 10 « Promotion et contribution aux actions à destination des séniors et de leurs aidants »

a été produit. Il leur sera prochainement adressé.

Dans la continuité du travail mené avec le PAT Rivage concernant le recensement des établissements de résidences pour personnes âgées sur le territoire communautaire, ainsi que le travail mené avec le service Habitat de la CAMVS, un **groupe de travail** s'est réuni autour de cette fiche action le **11 janvier à 15h00**. Il a permis de définir les contours et de valider le projet d'élaboration de **l'état de l'offre des résidences pour personnes âgées sur le territoire communautaire**.

Pour rappel, les objectifs de cette action sont d'une part de faire connaître auprès des habitants l'offre et les services existants sur le territoire, afin de faciliter leurs orientations dans ces établissements, et d'autre part, de s'appuyer sur cet état de l'offre dans le cadre du programme locale de l'habitat.

Ce groupe de travail a compté 9 participants, et son compte-rendu a préalablement été partagé avec les partenaires. Il est aussi en annexe à la présente revue.

A la suite de ce groupe de travail, **un tableau de recensement des résidences pour personnes âgées** a été partagé avec les partenaires, qui ont contribué à sa complétude. Aussi, **un questionnaire à destination des directions d'établissements**



i. FICHE ACTION 14 « Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale : Projet Alim'Activ »

Le déploiement des actions du projet Alim'Activ se poursuivent, avec notamment le projet « **Un panier près de chez moi** » qui permet aux habitants de bénéficier d'un panier de fruits et de légumes à un prix avantageux. Le modèle économique a été établi et un partenaire associatif gestionnaire des transactions a été identifié, ce qui permet de cadrer le dispositif d'un point de vue organisationnel.

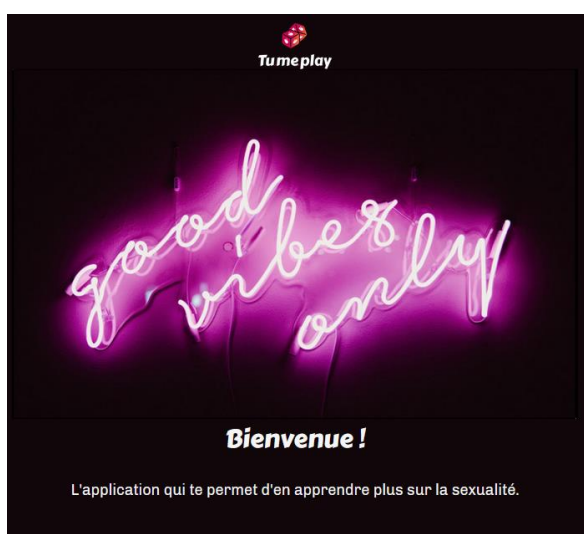



j. FICHE ACTION 15 « Santé des jeunes dans les QPV »

Une rencontre a eu lieu le **15 mars** avec la cheffe du projet « TU ME PLAY ».

« TU ME PLAY » est une application gratuite d'information sur la sexualité, qui s'adresse aux jeunes de 14 à 25 ans. Elle vise à augmenter les connaissances des jeunes en matière de santé sexuelle et à encourager les comportements responsables. Elle permet aussi de commander gratuitement des kits, comprenant des préservatifs notamment, que les jeunes peuvent se faire livrer à leurs adresses ou dans un point relais.

Le projet, à l'initiative du ministère de la Santé, est en phase d'expérimentation sur 3 territoires en partenariat avec leurs ARS. Il





s'agit de l'Île-de-France, la Nouvelle-Aquitaine et la Guyane.

La rencontre du 15 mars a permis, suite à une concertation interne, de **commander des supports de communication (affiches et jeux de cartes)** qui seront mis à disposition des structures locales œuvrant en faveur de la santé des jeunes.

Dans un deuxième temps, le CLS contribuera à l'identification de « référents santé sexuelle » au sein de ces mêmes structures, en tant que relais du projet « Tu Me Play » au niveau local.



Annexes :

- Compte-rendu - Groupe de Travail
FA 10 Santé des séniors – 11 janvier
2022
- Compte-rendu – Groupe de Travail
FA 9 Santé des femmes – 07 février
2022



CONTRAT LOCAL DE SANTE DE SECONDE GENERATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

2021 - 2023

COMPTE RENDU de la réunion du 11/01/2022 – Fiche Action 10

Santé des séniors et de leurs
aidants

24/01/2022

SOMMAIRE

Ordre du jour	3
Participants.....	3
1. Retour sur les conclusions du groupe de travail du 4 juin 2021	4
2. Nouvelle orientation de la fiche action : état des lieux de l’offre de résidence pour personnes âgées sur le territoire communautaire	4
a. Objectifs.....	4
b. Méthodologie et planning	6
3. Retour sur la synthèse des ateliers des habitants de novembre 2021	6
4. Documentation à partager	8

Ordre du jour

1. Retour sur les conclusions du groupe de travail du 4 juin 2021
2. Nouvelle orientation de la fiche action : état des lieux de l'offre de résidence pour personnes âgées sur le territoire communautaire
 - a. Objectifs
 - b. Méthodologie
 - c. Planning
3. Retour sur la synthèse des ateliers des habitants de novembre 2021
4. Documentation à partager

Participants

La Santé des seniors et de leurs aidants				
Réunion du 11 janvier 2022 à 14h00 - FEUILLE D'EMARGEMENT				
LISTE DES PARTICIPANTS				
COMMUNES STRUCTURE	Titre	Nom	Prénom	Fonction
ELU(E)S				
CAMVS	Mme	GOMES	Pascale	
MAINCY	Mme	ARGENTIN	Josée	
Villes - CCAS				
MEE-SUR- SEINE	Mme	CHASSEIGNE	Aurélie	Directrice
SSIAD				
ASDMR SSIAD MELUN	Mme	SOUPIN	Martine	Directrice
BAILLEURS SOCIAUX				
TMH	M	HELLIN	JEAN-JOSE	Référent vieillissement Adaptation Handicap
CAMVS				
Politique de la Ville	Mme	MEGHIT	Halima	Chargée de projets
Autres services de la CAMVS				
Habitat	Mme	JOSEPH-JULIEN	Pauline	Responsable
COORDONATEURS				
CAMVS	Mme	MAKHLOUFI	Yasmina	Coordinatrice du CLS
PAT Rivage	M	PITOU	Julien	Directeur

1. Retour sur les conclusions du groupe de travail du 4 juin 2021

Plusieurs priorités concernant les personnes âgées et leurs aidants ont été évoquées par les participants, notamment des préoccupations concernant le logement et son adaptation aux publics âgés ; la connaissance des aides administratives et le parcours de santé et de vie de ces publics, ainsi que les besoins en information afférents ; et enfin les problématiques d'hygiène auxquels peuvent faire face certains travailleurs sociaux avec la recrudescence du syndrome de Diogène.

2. Nouvelle orientation de la fiche action : état des lieux de l'offre de résidence pour personnes âgées sur le territoire communautaire

a. Objectifs

M PITOU, en tant que directeur du PAT Rivage et copilote de la fiche action 10 du CLS, a présenté cette orientation de la fiche action, qui vise à répondre à plusieurs objectifs :

- D'abord, établir **un listing** de tous types de **résidences** à destination des personnes âgées, ainsi que des **représentants** de ces établissements. L'objectif étant de mieux les connaître et de les faire connaître auprès des élus, des communes ainsi que des publics
- Connaître **l'effet de la crise** sanitaire sur ces établissements
- Connaître **les projets et opportunités potentielles** portées par ces établissements, à des fins de cohérence territoriale entre les différents projets émergents ou en cours.

Aussi, il a été précisé qu'un lien fonctionnel est mis en place avec le **service Habitat de la CAMVS**, représenté par sa responsable, Mme JOSEPH-JULIEN. En effet, dans le cadre d'une étude sur les résidences seniors, prévue dans la programmation du Plan Local de l'Habitat (PLH), le service Habitat se basera sur les premiers travaux de recensement réalisés dans le cadre de cette fiche action du CLS, pour réaliser des études complémentaires visant à apporter davantage de précisions sur l'état des lieux et l'avenir de l'offre de résidences pour personnes âgées sur le territoire de la CAMVS.

Mme JOSEPH-JULIEN a rappelé que le PLH, d'une durée de 6 ans, définit les grandes orientations de la stratégie communautaire d'Habitat (entre autres les types de logements et de résidences à développer sur le territoire pour mieux répondre à ses enjeux actuels et à venir) sur la base d'un diagnostic territorial de l'offre existante.

Dans la planification initiale du PLH, l'étude dédiée aux résidences et logements pour personnes âgées était prévue en 2023, mais la collaboration mise en place avec le CLS dans le cadre de cette fiche action permettra d'avancer l'échéancier de cette étude, qui se déroulera finalement en 2022, suite à la réalisation de l'état des lieux de l'offre de résidence pour personnes âgées prévues dans le cadre du CLS.

Suite à ces présentations, les participants ont pu initier les échanges et les commentaires autour de cette nouvelle orientation de la FA 10 du CLS.

- ❖ Mme GOMES a partagé une expérience réalisée par le Service Social à la Ville de Melun, où **un questionnaire a été diffusé aux personnes âgées inscrites dans le registre de la commune**. L'objectif était de connaître leurs préférences en termes de type de logement et de résidence.

Mme. GOMES a indiqué que cette expérimentation était transposable aux autres communes du territoire, qui peuvent se rapprocher de la Ville de Melun pour solliciter le partage de ce questionnaire, en cas de volonté de mise en place d'une démarche similaire.

- ❖ Mme. ARGENTIN, en tant que directrice de la résidence la Chesnaie à Livry-sur-Seine, a indiqué qu'**environ 20 logements étaient vacants au sein de la résidence, comme conséquence de la crise sanitaire** et les représentations négatives des EHPAD et résidences pour personnes âgées que cette crise a fait naître au sein de la population.

- ❖ Par ailleurs, le sujet du **maintien à domicile**, par **la prise en compte de la perte d'autonomie et l'adaptation du logement**, ainsi que la question majeure de **l'accompagnement globale** (notamment psychologique et social) des personnes âgées au déménagement dans une résidence, ont été fortement soulignés par les participants. Ces derniers déplorent l'absence d'accompagnements psychologique et humain de la personne âgée se trouvant dans l'obligation de quitter son lieu de vie en raison de son état de santé.

A ce sujet, Mme GOMES a souligné qu'une majorité des répondants au questionnaire mis en place par la ville de Melun (âgés de plus de 65 ans) ont indiqué vouloir rester chez eux plutôt que de déménager dans une résidence seniors.

Mme CHASSEIGNE a confirmé ce constat en précisant que dans le cadre des visites à domicile que le CCAS opère auprès des personnes âgées, il a été constaté que certaines d'entre-elles refusaient de déménager et préféreraient renoncer à sortir en raison de l'inadaptation de leur logement et/ou son inaccessibilité. Elle a souligné le risque de vol et d'arnaque auquel les personnes âgées peuvent être confrontées lorsqu'elles sont à la recherche d'opérateurs pour adapter leurs logements et leurs rendre plus conforme à leurs états de santé.

A ce propos, Mme JOSEPH-JULIEN a indiqué que la « Maison de l'Habitat » ; projet du PLH de la CAMVS, avait pour vocation de répondre à cette priorité en fournissant un accompagnement complet aux habitants, notamment sur les questions liées à l'autonomie et à l'adaptation du logement. Elle a aussi fait mention des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat qui fournit une liste des opérateurs agréés (suivi de travaux, ergothérapeutes, ...) auxquels les habitants pourront faire appel sans encourir un risque d'arnaque.

M PITOU a également cité la Caisse d'Autonomie et le Département de Seine-et-Marne qui réalisent une évaluation individuelle des besoins d'adaptation de logement (par le biais d'opérateurs comme « Merci Julie » à titre d'exemple), mais que ces aides étaient souvent méconnues des publics.

- ❖ Enfin, concernant l'adaptation des logements dans les parcs des bailleurs sociaux, M HELLIN a indiqué qu'une politique de vieillissement de la population était en cours de préparation chez le bailleur Trois Moulin Habitat, et qu'un accompagnement au déménagement des personnes en cas de perte considérable d'autonomie était l'un des axes de cette politique. Actuellement, le bailleur adapte le logement en fonction des demandes formulées par les locataires eux-mêmes. Cependant, ces délais peuvent être très longs (6 mois environ).

La simplification du parcours était la conclusion partagée par les participants à cette première partie de l'ordre du jour, face aux réponses disponibles mais malheureusement peu lisibles et visibles pour tous.

b. Méthodologie et planning

1. Pour parvenir à dresser un état des lieux de l'offre de résidence pour personnes âgées sur le territoire communautaire, la première étape consiste à **identifier toutes les résidences existantes et les coordonnées de leurs directions.**

Un travail préalable de recensement a été réalisé grâce à l'outil **Via Trajectoire**, ce qui a permis de produire une base de travail. Cette dernière sera complétée par le service Habitat de la CAMVS **d'ici fin janvier**, avant d'être partagé pour lecture et validation aux communes du territoire.

2. Suite à ce recensement, **un questionnaire sera adressé aux directeurs des établissements**, avec un courrier officiel en explicitant l'objectif, afin de recueillir un certain nombre d'informations nécessaires pour l'évaluation de l'offre existante. Ce questionnaire sera partagé aux établissements **en février**.

A ce stade du projet, Mme CHASSEIGNE a indiqué que certaines communes et CCAS pouvaient faire remplir le questionnaire directement avec les établissements concernés, et qu'il convenait de proposer cette option aux communes au moment de la diffusion du questionnaire.

A la fin de cette rencontre, **un tableau récapitulant les établissements à destination des personnes en situation de handicap** du territoire a été partagé avec les participants. Ces derniers ont souligné l'importance de ne pas le diffuser auprès des professionnels, comme l'accès à ces établissements est réglementé et nécessite un suivi de la MDPH. Il a été préconisé de le garder à des fins politiques et/ou de connaissance du territoire.

3. Retour sur la synthèse des ateliers des habitants de novembre 2021

Pour rappel, deux ateliers des habitants ont eu lieu à la CAMVS, dans le cadre du déploiement du CLS, qui avaient pour objectif de connaître les priorités des habitants concernant leur santé et celle de leur entourage, ainsi que leurs propositions d'actions pour répondre à ces priorités.

Ci-dessous une synthèse des préconisations des habitants concernant la santé des séniors et de leurs aidants.

Les ateliers des habitants du Contrat Local de Santé

04.11.2021 - LA SANTE DES PERSONNES AGEES ET DE LEURS AIDANTS

Synthèse des 3 ateliers réalisés auprès des 3 groupes d'habitants

Modérateur : Sarah LOPEZ

Les thématiques soulevées par les habitants sur la SANTE DES PERSONNES AGEES/AIDANTS

- Inégalités sociales liées aux ressources
- Inégalités territoriales liées au lieu de résidence
- Connaissance des aides existantes
- Autonomie, solitude et isolement
- Logement
- Intergénérationnel
- Solidarité et entraide
- Accès à la culture

Principaux besoins

- Isolement et difficultés d'accès aux services à cause de la localisation du lieu de résidence
- Difficulté d'accès au monde associatif pour cette catégorie de population, notamment à cause des transports et de la mobilité
- Démarches administratives trop lourdes, ce qui complique l'accès et la jouissance des aides et droits
- Manque de formation et d'accompagnement de l'aidant
- Manque de personnels se déplaçant aux domiciles des personnes âgées, et insuffisance des structures d'accueil et d'accompagnement
- Absence d'aides et de personnels d'accompagnement pendant la nuit
- Certains participants partagent un ressenti de « déshumanisation » de la personne âgée et de souffrance psychologique afférente à cette situation

Propositions de solutions

- Recenser les personnes vulnérables (notamment les personnes âgées isolées) pour les rendre visibles
- Développer des supports de communication sur les droits et les aides possibles pour les aidants et les personnes âgées
- Créer une plateforme téléphonique d'alerte sur les personnes isolées, avec une équipe mobile (bénévoles) qui évaluent les besoins et met en place des solutions adaptées
- Instaurer une visite au domicile de la personne âgée, en lien avec la famille, dès la première demande d'aide, afin d'évaluer les besoins et informer sur les droits
- Créer des activités culturelles accessibles à tous (espace de partage, jardins et potagers partagés, ...)
- Impliquer les bailleurs dans la création/adaptation des logements, veiller à leur salubrité
- Développer des actions intergénérationnelles pour favoriser la transmission de l'Histoire et créer du lien ; créer des immeubles intergénérationnels
- Création de lieux de rencontres entre aidants pour échanger autour des solutions existantes, en impliquant les professionnels

Synthèse	<ul style="list-style-type: none"> - Les notions de dignité, d'entraide et de solidarité étaient prégnantes. - Les participants de tous âges étaient particulièrement sensibles à l'état de santé et à la condition des personnes âgées - Les soins/aides à domicile, le logement, la communication sur les droits, les groupes de paroles et les actions culturelles sont les principales solutions proposées par les habitants
----------	---

4. Documentation à partager

(PJ au mail de partage du compte-rendu)

- ***Fiches de l'offre pour Personnes Agées et Personnes en situation de Handicap du PAT Rivage***
- ***Guide « Besoin de répit » : 17 fiches-repères pour vous aider du Ministère des Solidarités et de la Santé***



CONTRAT LOCAL DE SANTE DE SECONDE GENERATION DE LA COMMUNAUTE D'GLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

2021-2023

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DU 7 FEVIER 2022

FICHE ACTION 9 « Promotion des actions de
prévention à destination des femmes ; de repérage et
de prise en charge des femmes victimes de violences
intrafamiliales »

02/03/2022

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	2
2. PARTICIPANTS	3
3. ORDRE DU JOUR	4
a. Du théâtre pour lutter contre les violences conjugales.....	4
b. Organisation intercommunale de la campagne de dépistage organisé d’Octobre Rose 2022 .	6
4. ANNEXE : Support de présentation.....	7

1. INTRODUCTION

Dans le cadre du déploiement du Contrat Local de Santé de la Communauté d'Agglomération, les groupes de travail sur les priorités et fiches actions du CLS continuent à se réunir.

La première réunion sur la fiche action 9 du CLS "Promotion des actions de prévention à destination des femmes ; de repérage et de prise en charge des femmes victimes de violences intrafamiliales" a eu lieu le mardi 30 mars 2021 à 15h00.

Pour rappel, les deux objectifs poursuivis par cette fiche action sont :

- La mise en place, en lien avec les partenaires, d'actions d'éducation à la santé en faveur des femmes
- La mise en place, toujours en lien avec les partenaires, de réunions de sensibilisation au repérage des violences faites aux femmes à destination des acteurs locaux

La deuxième réunion du groupe de travail a eu lieu le 7 février 2022 à 15h00, selon l'ordre du jour suivant :

1. **Retour sur les conclusions du groupe de travail du 30 mars 2021**
2. **Déploiement de la fiche action :**
 - a. **Evènement de sensibilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes : contexte et présentation, organisation, prochaines étapes**
 - b. **Organisation intercommunale de la campagne de dépistage organisé d'Octobre Rose 2022 : retour sur l'action de la campagne de 2021, copil de décembre 2021, propositions pour octobre 2022 Prochaines étapes**
3. **Conclusions**

2. PARTICIPANTS

Groupe de travail du 7 février 2022 à 15h00 - FEUILLE D'EMARGEMENT

COMMUNES STRUCTURE	Titre	Nom	Prénom	Fonction
ELU(E)S				
CAMVS	Mme	GOMES	Pascale	
LIMOGES- FOUCHES	Mme	COUDERC	Aline	
MAINCY	Mme	ARGENTIN	Josée	
MELUN	Mme	ROUFFET	Aude	
PARTENAIRES				
CIDFF Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles	Mme	BLANCHARD	Roxane	Psychologue
CRCDC Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers	Mme	DOUTRELANT	Solène	Chargée de prévention
Association Parole de femme le Relais	Mme	HEMERY	Julie	Directrice des établissements (<i>excusée</i>)
Villes				
LE MEE-SUR- SEINE	Mme	CHASSEIGNE	Aurélie	Directrice CCAS et centre social
MELUN	Mme	LORIENTE-JOLY	Delphine	Cheffe de service – cabinet du Maire
REPRESENTANTS DES SIGNATAIRES DU CLS				
CAMVS	Mme	AUDIBERT	Céline	Directrice
Maison Départementale des Solidarités	Mme	POISSON	Delphine	Educatrice spécialisée
GHSIF	Mme	PHILIPPE	Justine	Cadre de santé
GHSIF	M	VILLENEUVE	Vincent	Cadre de santé
CAMVS	Mme	MAKHLOUFI	Yasmina	Coordinatrice du CLS

Lors de cette réunion de groupe de travail, nous avons accueilli de nouveaux membres : Madame Justine PHILIPPE ; cadre de santé à l'Unité de Santé Publique/ Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie au GHSIF, Monsieur Vincent VILLENEUVE ; Cadre de santé au Département de médecine d'urgence au Groupe hospitalier également, et Madame Delphine POISSON ; éducatrice spécialisée au service social de la Maison Départementale des Solidarités Melun Val de Seine.

Madame POISSON a informé les participants qu'un groupe de travail sur la thématique de la lutte contre les violences faites aux femmes avait été créé à la MDS fin 2020. Ce dernier n'a pas échappé aux conséquences de la crise sanitaire qui a induit son interruption. Les travaux de ce groupe de travail ont pu reprendre et les avancements se poursuivent afin de permettre à ce GT d'atteindre ses objectifs.

L'objectif principal est de produire un livret qui répond à deux enjeux suivants :

- Mettre en avant/formaliser le circuit interne de la MDS de repérage des femmes victimes de violences, ainsi que le lien à établir avec les partenaires impliqués directement dans la prise en charge de ces femmes (Urgences, PRE, ...)
- Mettre en avant/formaliser le circuit partenarial de prise en charge de ces femmes sur le territoire, notamment avec les communes et les CCAS

3. ORDRE DU JOUR

Cette réunion de groupe de travail a été dédiée à des échanges et discussions autour de deux projets proposés dans le respect des conclusions de la première réunion du groupe de travail de mars 2021.

Ces deux projets sont :

- Un évènement de sensibilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes
- L'organisation intercommunale de la campagne de dépistage organisé d'Octobre Rose 2022, suite au travail partenariale préalablement réalisé (dans le cadre de la campagne de 2021) et les retombées du Comité de Pilotage du CLS (07/12/2021) sur ce sujet

a. Du théâtre pour lutter contre les violences conjugales

Un projet d'un évènement de lutte contre les violences conjugales a été présenté aux participants. Il s'agit de l'organisation de représentations de théâtre, avec un partenaire associatif (*L'Escale Solidarité Femmes*) mobilisé dans la prise en charge des femmes victimes de violences. L'objectif de ses pièces de théâtres est l'information et la sensibilisation des professionnels et des publics aux violences conjugales.

L'association « *L'Escale Solidarité Femmes* » propose depuis 2018, dans le cadre d'un « projet théâtre », qui implique les femmes victimes de violences accompagnées par l'association, une pièce de théâtre intitulée « **Balance ton rêve** ». Cette dernière, écrite et jouée par les victimes elles-mêmes, représente, d'une part, un témoignage poignant sur les violences que ces femmes ont subi, et d'autre part, permet de véhiculer un message d'espoir et de résilience pour les femmes pouvant se trouver dans des situations similaires.

L'association a poursuivi le développement de son projet théâtre et a permis à d'autres femmes d'écrire et de jouer une nouvelle pièce en 2021, intitulée « **Le Grand Large** ».

Pour répondre aux objectifs de la fiche action 9 du CLS « *Mise en place, en lien avec les partenaires, de réunions de sensibilisation au repérage des violences faites aux femmes à destination des acteurs locaux* », il est proposé d'organiser un évènement de sensibilisation en deux temps, sur **la journée du 12 mars 2022, à l'Astrolabe à Melun**.

- La première partie concerne *une représentation courte (30 minutes)* de la **pièce « Balance ton rêve »**, à destination des élus et des professionnels du territoire mobilisés dans l'accompagnement des femmes victimes de violences. Cette représentation sera suivie d'un temps d'échange et de discussion entre les professionnels et les élus, afin de mieux connaître les services existants et d'identifier des pistes de collaboration et d'actions communes nouvelles.
- La deuxième partie concerne une représentation de **la pièce « Le Grand Large »** (65 minutes) pour le grand public (avec un ciblage prévu pour les publics accompagnés par certaines associations du territoire), dans l'objectif de sensibiliser aux différents types de violences et d'informer sur les aides existantes sur le territoire, grâce à des supports de communication mis à la disposition du public à l'entrée et à la sortie de l'auditorium.

Echanges entre les participants :

Les participants ont partagé des réserves quant à la pertinence de proposer une pièce de théâtre grand public dans un lieu fermé, sur un horaire qui peut être contraignant pour certains publics (représentation prévue à 19h00 le jour du groupe de travail, mais avancée à 18h00 dans la programmation finale).

Une représentation en plein air, dans un ou plusieurs parcs, ou itinérante, aurait été plus adéquat pour atteindre le public cible.

Il a été précisé aux partenaires que les objectifs de cette action étaient de toucher un public qui, même s'il ne s'identifie pas directement comme victime de violences, peut à l'issue de cette représentation, en apprendre davantage sur les mécanismes d'installation des violences et surtout, sur les aides et les dispositifs d'accompagnement présents sur le territoire.

Le public assistant à cette représentation pourra par la suite se faire relais pour transmettre ces informations auprès d'autres individus n'ayant pas pu y assister.

Les participants ont également demandé à ce que les objectifs de la représentation courte de pièce de théâtre à destination des élus et des professionnels soient affinés et qu'une évaluation soit mise en place, en conséquence.

Par ailleurs, certains participants ont salué cette initiative de mise en lien entre les élus et les professionnels du territoire, à des fins de sensibilisation et d'information sur la réalité du terrain, ainsi que pour le renforcement de la synergie et du lien entre les professionnels et les élus.

Enfin, tous les membres du groupe de travail souhaitent participer à la communication sur cette programmation afin de la faire connaître auprès du public.

Concernant les supports de communication, il a été préconisé de voir si des supports sous format de carte de visite étaient disponibles, afin de faciliter leur diffusion et détention par le public, qui peut compter des femmes victimes de violences dans ses rangs.

b. Organisation intercommunale de la campagne de dépistage organisé d'Octobre Rose 2022

Suite aux retombées du Comité de Pilotage du CLS sur ce sujet, où les membres du Copil partageaient un constat sur l'événementialisation de cette campagne et sa déviation de ses objectifs réels (qui se mesurent par le taux d'actes de dépistage réalisés), plusieurs pistes d'actions intercommunales ont été évoqués par les participants.

- La piste qui a été largement développée est celle **d'un bus** qui se déplacerait **auprès des publics** pour **réaliser directement des mammographies** auprès des femmes éligibles.

A ce titre, l'exemple du bus de vaccination mis en place par la Préfecture avait été cité comme exemple à reproduire dans le cadre de la campagne d'Octobre Rose.

Ainsi, il a été proposer d'étudier la possibilité de la mise en place d'un bus de mammographie pour la campagne d'Octobre Rose 2022, et d'en faire un retour au groupe de travail.

Concernant un bus dédié à réaliser des actes de mammographies, les contraintes matérielles (le bus et les équipements nécessaires pour la réalisation des actes de dépistage) et logistiques ont été soulignées par les participants. La contrainte liée à l'éligibilité des femmes et à la réception du courrier d'invitation de l'Assurance Maladie a également été évoquée par les participants.

- Par ailleurs, les participants ont également pu échanger sur ***les freins et les causes qui peuvent dissuader les femmes à faire réaliser l'acte de dépistage***, malgré la réception d'un courrier de l'Assurance Maladie. Des questions liées à *la représentation du corps*, au *caractère invasif de l'acte*, au *temps*, et à *des problèmes de mobilité* ont été évoqués.

Ainsi, **l'information des femmes** a également été identifiée comme enjeu pour la réussite d'une campagne de dépistage organisé.

- Enfin, les participants s'accordaient pour dire que la mise en place de telles actions nécessitait la mobilisation d'un certain nombre **d'agents des Villes** notamment, et qu'un **accompagnement** de ces derniers étaient requis pour la réussite des actions.

4. ANNEXE : Support de présentation

GROUPE DE TRAVAIL FICHE ACTION 9

Santé des femmes et lutte contre les violences faites à leur égard

Groupe de travail du 7 février 2022 à 15h00

Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine



PRÉSENTATION DES ÉLU(E)S ET DES PARTICIPANTS

Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine



INTRODUCTION : Retour sur les conclusions du groupe de travail du 30 mars 2021



●●● Conclusions

- Les interventions et échanges ont permis d'affiner les besoins en matière d'accompagnement des femmes vulnérables, confirmant, d'une part, la pertinence des objectifs poursuivis par la fiche action 9 du CLS, et proposant, d'autre part, des pistes d'actions concrètes au service de ces objectifs.

Un travail plus ciblé avec les acteurs du terrain sera réalisé en vue d'apporter un maximum de réponses, selon les recommandations formulées par ce groupe de travail.

Une autre rencontre du groupe de travail aura lieu suite à ces avancements.

COMPTE RENDU DE LA RENION PLANIERE DU 30 MARS 2021 15H00

d. ECHANGES ENTRE PARTICIPANTS

- La question du lien à établir avec la santé scolaire avait été soulignée par les élus, de par l'importance des actions de repérage et de dépistage à réaliser dans l'environnement scolaire, et en lien avec les enseignants. Le Programme de la Réussite Educative est par ailleurs un levier important dans ce cadre.
- La montée en puissance des troubles de santé mentale est une préoccupation que partagent élus et acteurs locaux. Cette recrudescence est vraisemblablement liée au contexte sanitaire.
- Le rôle de la MDS, en tant qu'acteur important dans le circuit de remontée d'information, notamment les informations préoccupantes, a été souligné. Une communication sur les services de la Maison Départementales de Solidarités apparaît opportune, afin d'améliorer la connaissance, des agents municipaux notamment, de ce partenaire important sur le territoire et des services qu'il propose.
- La mise en place d'un livret/guide, à destination des familles (au même titre que cela est en cours pour les travailleurs sociaux), a été recommandé, afin de simplifier le parcours des familles et amplifier le service rendu à la population par les actions existantes.
- La communication, intercommunale et municipale, sur les ateliers de la CAF, réalisés en lien avec la CPAM, a aussi été identifiée comme une piste d'action intéressante dans le cadre des travaux à mener dans le cadre de ce groupe de travail.
- L'hébergement des femmes victimes de violences, avec des difficultés comme le temps du séjour et le contrat-type pour les occupants, semble être un service compliqué à mettre en place par une municipalité, d'où l'importance des partenariats avec les associations locales qui proposent ce type de service. Sur cette thématique, un lien sera établi avec le Plan Local de l'Habitat de la Communauté d'agglomération.
- La formation des agents accueillant/en lien avec le public, au repérage des violences, a aussi été souligné comme un axe important dans le cadre des travaux à mener pour répondre à cette priorité du CLS.
- Un retour d'expérience sur l'action de la Mission Locale à la Rochette, à destination de jeunes femmes sans emploi, a été partagé avec les participants : il s'agit d'un parcours de 3 semaines, suivis par 8 à 10 jeunes femmes qui font face à des difficultés dans la définition et la concrétisation de leurs projets professionnels. Cette action s'est déroulée en partenariat avec la CAF, la MDS, Paroles de Femmes-le Relais, et autres partenaires. La programmation de ces actions pour l'année 2021 est en cours.

ORDRE DU JOUR

1. Evènement de sensibilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes : *contexte et présentation, organisation, prochaines étapes*
2. Organisation intercommunale de la campagne de dépistage organisé d'Octobre Rose 2022 : *retour sur l'action de la campagne de 2021, copil de décembre 2021, propositions pour octobre 2022, prochaines étapes*

Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine



1. Evènement de sensibilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes

Contexte et présentation



DU THÉÂTRE POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES



L'association L'Escale – Solidarité Femmes

Le projet théâtre

Le projet est arrivé à terme, après un peu plus d'une année de rencontres régulières, d'échanges, de productions d'écrits, ou encore de sorties au théâtre. Les quatre femmes qui ont constitué le « groupe théâtre » se sont passionnées pour cet art ; elles se sont montrées assidues et rigoureuses dans leur investissement et dans leur engagement actif.

A l'occasion du 8 mars 2019, la troupe est montée sur scène pour la première fois, pour interpréter une tribune de Leïla Slimani (parue dans *le Monde*). Ainsi, ont-elles pu faire trois représentations autour du 8 mars 2019, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, au théâtre du Kalam à Colombes, au Centre socio culturel du Petit Colombes et au Centre Yannick Noah à Gennevilliers.

Après ce tout premier « tour de piste », et toute une série de séances de travail, écriture, mise en scène, répétition, la troupe a pu honorer son grand rendez-vous du 28 novembre 2019, et présenter et interpréter sa pièce, « **Balance ton rêve** », sur la scène du Théâtre de la MJC de Colombes et devant plus de 200 spectateurs, à l'occasion de journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. Représentation suivie de plusieurs autres – à Paris, à l'Espace Beaujon et à La Cave à Théâtre de Colombes.

Une aventure humaine et artistique remarquable et une réussite pour ce groupe de femmes dont la démarche - aussi singulière qu'audacieuse en montant sur scène – consistait à partager leurs messages, leur expérience, sensibiliser aux violences faites aux femmes, et donner de l'espoir.

Une aventure qui a suscité des vocations au point que l'association L'Escale – Solidarité Femmes a décidé de renouveler l'expérience, en présentant cet automne, une nouvelle pièce de théâtre, « **Le Grand Large** », qui verra un groupe de six femmes monter sur scène, et dont la création est prévue le 25 novembre 2021 à l'Espace Aimé Césaire de Gennevilliers, à l'occasion de la prochaine Journée internationale pour la lutte contre les violences faites aux femmes.

1. Evènement de sensibilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes

Organisation



DU THÉÂTRE POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

LE SAMEDI 12 MARS 2022 À L'ASTROLABE
PARTIE 1

- **14h00 : « Balance ton rêve »** : une représentation de **30 minutes**
Pour les élus et les professionnels du territoire
Suivie d'environ 1 heure de débats

« Sur le plateau, à la fois scène et coulisses, quatre comédiennes se retrouvent pour interpréter le texte d'une tribune de Leila Slimani sur le thème des relations femmes/hommes et du harcèlement sexuel. Arrivées très en avance, elles en profitent - tout en se préparant - pour évoquer à leur tour et à leur manière ces questions et plus particulièrement, celles des violences faites aux femmes et des violences conjugales, mais aussi évoquer leurs aspirations, leurs rêves... »

1. Evènement de sensibilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes

Organisation



DU THÉÂTRE POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

LE SAMEDI 12 MARS 2022 À L'ASTROLABE
PARTIE 2

- **19h00 : « *Le grand large* » : une pièce de 65 minutes**
Pour le grand public

« Dans un décor de chaos, sens dessus dessous, six femmes sur scène relèvent la tête, reconquièrent leur dignité et « passent la barre avec panache » pour gagner « Le Grand Large ». Elles racontent, à leur manière, les relations femmes-hommes, les violences envers les femmes – et particulièrement les violences conjugales... Mais surtout, elles partagent leur formidable message de résilience, celui de cet espoir qui est en chacune d'elles, pour « se déshabiller de cette immense cape noire » qui les a étouffées et violentées. Parler, dire, écrire, monter sur scène pour gagner sa liberté... « Le Grand Large » ou la rencontre des textes écrits par les comédiennes elles-mêmes et ceux d'auteurs et d'autrices connu.e.s.

Un spectacle à la fois rude, sans concession, mais aussi poétique et émouvant. «

1. Evènement de sensibilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes

Prochaines étapes



DU THÉÂTRE POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

LE SAMEDI 12 MARS 2022 À L'ASTROLABE
PARTIE 1 et 2

— NOS PARTENAIRES :

- *PARTICIPATION À LA REPRÉSENTATION ET AUX DÉBATS*
- *FOURNITURE DE FLYERS ET DE DOCUMENTATION*
- *EXPOSITIONS*
- *COMMUNICATION*

OCTOBRE ROSE 2022 : ACTION INTERCOMMUNALE

Taux de Dépistage organisé du cancer du sein *

54,3%

55,6%

(CAMPAGNE DE 2020)

FA 9 : Santé des femmes et lutte contre les violences faites à leur égard

La multiplicité des actions et des initiatives à destination de ce public, parfois sans objectifs/résultats tangibles, a été soulignée.

A titre d'exemple, les actions de sensibilisation mises en place autour de la campagne de dépistage du cancer du sein, Octobre Rose, ont été citées comme exemple de ce constat : une multiplicité d'actions est mise en place sur les différents territoires, sans répercussions sur le nombre de mammographies/rendez-vous pour mammographies sollicités par les habitantes. Ces actions s'inscriraient de ce fait davantage dans un cadre évènementiel et reste invisibles pour leur public cible.

Il a été fait mention d'une initiative plus pertinente qui consisterait à la mise en place, dans les QPV par exemple, d'un dispositif qui permet directement aux habitantes de prendre un rendez-vous pour une mammographie.

Aussi, un constat de manque de relais des campagnes de prévention par les professionnels de santé libéraux, notamment les infirmières libérales, a été relevé. La CPAM propose de remonter cette information afin de faire en sorte que davantage d'outils de communication et d'affichage soient adressés à ces professionnels.

Les webinaires sur la santé des femmes enceintes, mis en place d'une manière périodique (trimestrielle) par la CPAM, en partenariat avec la CAF et le GHSIF, ont été cités, avec une préconisation de davantage de diffusion auprès des communes et des élus.

Enfin, l'ARS a fait part d'une action, en lien avec le GHSIF, qui consiste à financer du temps médical pour les femmes victimes de violences.

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 7 DECEMBRE 2021 A 10H00

2. Organisation intercommunale de la campagne de dépistage organisé d'Octobre Rose 2022

Copil de décembre 2021



OCTOBRE ROSE 2022 : ACTION INTERCOMMUNALE

2. Organisation intercommunale de la campagne de dépistage organisé d'Octobre Rose 2022

Propositions pour octobre 2022 et prochaines étapes



Propositions d'action(s) intercommunale(s) pour OCTOBRE ROSE 2022

-
-
-

Prochaines étapes

-
-
-

CONCLUSION ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

